

Si quelques historiens ont dépeint Napoléon comme un homme violent, c'est qu'ils ne l'ont jamais approché. Sans doute, absorbé qu'il était par les affaires de l'État, contrarié dans ses vues, entravé dans ses projets, il avait ses impatiences et ses inégalités de caractère ; mais au fond, il était généreux.

Après la condamnation de Georges Cadoudal et de ses complices, tous ceux des condamnés à mort qui se recommandèrent à la clémence de l'empereur furent graciés. Georges lui-même avait écrit à Murat, alors gouverneur de Paris, une lettre fort digne, dans laquelle il sollicitait non pas sa grâce, mais celle de ses compagnons.

Cette supplique fut commentée en conseil privé. Napoléon se montra tout d'abord disposé à pardonner ; mais des maladroits lui représentèrent que ce serait encourager les assassins et démoraliser les hommes chargés de défendre la vie du chef de l'État. L'échafaud fut donc dressé, et Georges périt avec neuf de ses complices.

Le dimanche suivant, tandis que la princesse Louis (la reine Hortense) était occupée, dans le salon vert de Saint-Cloud, à arroser les fleurs dont les jardinières de sa mère étaient toujours abondamment garnies, l'Empereur entra dans cette pièce sans être annoncé.

— Hortense, que faites-vous là toute seule et si matin ? demanda-t-il à sa belle-fille, dont la physionomie ordinairement si calme et si ouverte, semblait singulièrement attristée.

— Sire, répond la fille de Joséphine, un peu surprise de cette brusque apparition, Votre Majesté le voit bien.

En effet, elle tenait encore à la main le petit arrosoir de vermeil dont se servait habituellement l'Impératrice.

— Et que fait-on chez ma femme ?

— Sire, on y pleure, et maman plus que toute autre.

— Comment ! on y pleure !.. Qu'y a-t-il donc ?.. Je veux le savoir.

A peine Napoléon est-il entré chez l'Impératrice, que madame de Polignac, qui l'y attendait avec plusieurs dames, se jette à ses pieds et lui demande la grâce de son mari, condamné à mort dans la conspiration de Georges. La présence de madame de Polignac cause d'abord quelque étonnement à l'Empereur, qui, s'efforçant de la relever, lui dit :

— Je suis étonné, Madame, de trouver votre mari mêlé à une telle affaire. Ne s'est-il donc jamais souvenu d'avoir été mon camarade à l'École Militaire de Paris ?

Madame de Polignac, autant que ses sanglots peuvent le lui permettre, s'efforce d'éloigner de son mari toute idée de participation.

— Je puis pardonner à M. de Polignac, lui répond Napoléon, parce que ce n'est qu'à ma vie qu'il en voulait. Allez, Madame, et dites que c'est moi, son ancien camarade, qui lui fait grâce de la vie.

Et l'empereur sortit, avec un geste qui indiquait qu'il ne voulait pas qu'on l'accompagnât.

Le lendemain, ce dut être le tour de sa sœur et de la tante de M. de Rivière. L'Impératrice s'était encore chargée de leur faciliter un libre accès auprès de l'Empereur.

Cette fois, ayant appris par une indiscretion de Joséphine que ces deux dames devaient se tenir aux aguets lorsqu'il irait présider le conseil d'État, il approuva d'avance le recours en grâce de M. de Rivière.

Le général Lajolais avait été de même condamné à mort. Sa femme et sa fille furent, aussitôt après le jugement, transférées de Strasbourg à Paris. En arrivant, madame Lajolais fut conduite à la conciergerie ; et sa fille sans ressource, fut réduite à implorer l'hospitalité de sa famille. Ce fut alors que cette jeune personne, âgée de quatorze ans et d'une beauté remarquable, déploya une présence d'esprit que l'amour filial seul peut donner dans un âge aussi tendre.

Un matin, elle sort de Paris avant le jour, à pied, seule, sans avoir fait part de sa résolution à personne, et se présente, tout en larmes, à la grille du château de Saint-Cloud. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'elle parvient à la franchir.

A midi, un huissier annonce : l'Empereur !.. qui s'avance à pas lent dans la galerie. Aussitôt que mademoiselle Lajolais l'aperçoit, elle s'élançe au-devant de lui et se précipitant à ses pieds :

— Grâce ! Sire, grâce pour mon père ! s'écrie-elle.

Napoléon, surpris de cette brusque apparition, s'arrête :

— Encore, fit-il d'un ton d'impatience : j'avais pourtant dit que je ne voulais plus de ces choses-là.

Et, se croisant les mains sur le dos, il tourne la tête, allonge le pas et se dispose à passer outre ; mais mademoiselle Lajolais se traîne aux genoux de l'empereur et ce fut alors que commença une scène vraiment déchirante.

— Laissez-moi, mademoiselle, lui dit d'abord Napoléon en la repoussant avec humeur.

— Ah ! Sire, grâce !.. C'est pour mon père !

Alors se retournant brusquement, Napoléon examine la suppliante avec plus d'attention, et lui dit d'un ton bref :

— Comment s'appelle votre père ? qui êtes-vous ?

— Sire, je suis, mademoiselle, Lajolais ; mon père va mourir.

— Ah ! oui, je sais ; mais, Mademoiselle, c'est pour la seconde fois que votre père se rend coupable d'un attentat contre l'État. Je ne puis rien accorder !

— Hélas ! Sire, je le sais bien, lui répond la pauvre enfant dans son ingénuité ; mais la première fois papa était innocent, et aujourd'hui, Sire, ce n'est pas justice que je vous demande : c'est grâce. Grâce pour lui !

A ces mots, l'empereur, profondément touché, prend les petites mains de Mademoiselle Lajolais, et, les pressant dans les siennes, lui dit d'une voix entrecoupée :

— Eh bien ! oui, mon enfant, je lui fais grâce à cause de vous ; mais c'est assez, relevez-vous, Mademoiselle, et maintenant laissez moi.

Il était temps que Napoléon se retirât. L'émotion chez lui était arrivée au comble, surtout l'orsqu'il avait vu mademoiselle Lajolais tomber lourdement sur le tapis, en proie à une violente attaque de nerfs. Les soins que l'Impératrice et sa fille lui prodiguèrent la rappellèrent bientôt à la vie ; et quoique épuisée de fatigue, elle supplia encore sa protectrice de la laisser partir sur-le-champ pour Paris. Celle-ci la confia à M. Lavalette, alors aide-de-camp de l'Empereur, et sa femme, dame d'atours de l'Impératrice, qui l'accompagnèrent jusqu'à la Conciergerie.

Arrivée dans le cabinet où le prisonnier est enfermé, la jeune fille se jeta au cou de son père pour lui annoncer la grâce tant désirée. Sa joie et ses sanglots lui ôtèrent la parole, elle ne peut que pousser des cris étouffés. Tout à coup ses yeux se ferment, ses genoux fléchissent, et encore une fois elle tombe privée de connaissance dans les bras de madame Lavalette.

Hélas ! quand elle reprit ses sens, elle avait perdu la raison : mademoiselle Lajolais était folle.

Le soir même l'Empereur apprit ce nouveau malheur.

— Pauvre enfant !.. murmura-t-il bien bas. Puis, essayant furtivement une larme qui coulait sur sa joue, il ajouta : Un père qui a une pareille fille est encore plus coupable : j'aurai soin d'elle et de sa mère.